



Conseil économique et social

Distr. limitée
4 août 2005
Français
Original: anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2005

28-30 septembre 2005

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

Projet de descriptif de programme commun de pays pour le Cap-Vert (2006-2010)

Additif

**Matrice des résultats et tableau budgétaire récapitulatif
relatifs à l'UNICEF**

Résumé

Cet additif au projet de descriptif de programme commun de pays pour le Cap-Vert contient les résultats des matrices qui se réfèrent uniquement à la portion du programme commun de pays pour l'UNICEF. Il contient également un tableau détaillé de la portion du budget allouée à l'UNICEF en ressources ordinaires et en autres ressources, et est soumis pour approbation au Conseil d'administration.

* E/ICEF/2005/10.



I. Tableau budgétaire récapitulatif pour l'UNICEF

(En milliers de dollars É.-U.)

<i>Composante du programme</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	Total
Consolidation de la gouvernance démocratique	200	100	300
Promotion de la croissance et des opportunités économiques pour les plus vulnérables	–	–	0
Gestion durable de l'environnement, prévention et réponse aux catastrophes	–	–	0
Développement du capital humain et réforme du secteur social	900	1 000	1 900
Amélioration de l'efficacité et durabilité du système de protection sociale	1 250	1 050	2 300
Sous-total	2 350	2 150	4 500
Appui au programme	950	–	950
Total	3 300	2 150	5 450

II. Matrice des résultats spécifiques par agence : UNICEF

1 : Consolidation de la gouvernance démocratique.

Priorité nationale : Promouvoir la bonne gouvernance, renforcer l'égalité et garantir l'équité afin de poursuivre la progression du Cap-Vert vers des niveaux soutenables de développement.

Effets du PNUAD : Les institutions nationales veillent à l'application de politiques basées sur l'approche des droits humains et d'équité en vue de garantir la bonne gouvernance et le succès de la sortie du Cap-Vert du groupe des PMA.

<i>Sous-programme des quatre agences</i>	<i>Effets des sous-programmes</i>	<i>Produits</i>	<i>Rôle des partenaires</i>	<i>Ressources</i> <i>(1 000 dollars É.-U.)</i>	
				<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources (à mobiliser)</i>
4. Décentralisation et politiques publiques locales.	4.1. Le pouvoir décentralisé et développement local répondent de manière efficace et efficiente aux préoccupations socioéconomiques des populations locales.	4.1.2. L'allocation et le suivi de l'utilisation des ressources budgétaires municipales sont réalisés avec la participation citoyenne en vue d'améliorer les dépenses dans les secteurs sociaux et pour les enfants.	UNICEF (C) RN : ONG Min. Finances, SED, municipalités, ANMCV	100	
		4.1.3. Systèmes d'information pour le suivi de la réalisation des droits des enfants sont mis en place dans les municipalités.	UNICEF (C)RN : Min. Finances, SED, municipalités, ANMCV.	100	100
Sous-total				200	100

Note : (C) = Agence chef de file; (A) = Appui; (RN) = Responsables nationaux.

4 : Développement du capital humain et réforme du secteur social.

Priorité nationale : Développer le capital humain et orienter le système de l'enseignement/formation vers les domaines prioritaires du développement.

Effets du PNUAD : Les institutions nationales, municipales et de la société civile assurent la prise en compte des droits à l'inclusion socioéconomiques des populations dans le contexte de la transition sociodémographique en cours.

Sous-programme des quatre agences	Effets des sous-programmes	Produits	Rôle des partenaires	Ressources (1 000 dollars É.-U.)	
				Ressources ordinaires	Autres ressources (à mobiliser)
11. Modernisation et expansion du système éducatif et de santé	11.1. Les populations les plus vulnérables, exercent leurs droits à l'accès aux services d'éducation et de santé de qualité.	11.1.1. Les capacités du Ministère des finances et de l'Assemblée nationale sont renforcées pour la mise en place d'un mécanisme de financement durable des services sociaux, de suivi et diffusion d'information du budget du secteur social.	UNICEF (C) RN : ONG Min. Finances, SED, municipalités, ANMCV	300	
		11.1.2. Les structures d'accueil de qualité de la petite enfance sont augmentées et renforcées avec la participation de la population et la mise en place d'un cadre de référence.	UNICEF (C) RN : MEVRH	200	200
		11.1.4. La qualité de l'enseignement de base est améliorée.	UNICEF (C) RN : MEVRH	250	200
	11.2. Les institutions nationales assurent la mise en œuvre et le suivi des progrès dans la réalisation des droits humains relatifs aux services sociaux de base.	11.2.2. Les populations en particulier les plus vulnérables ont un meilleur accès à un paquet minimum services de santé de qualité y compris les médicaments essentiels.	UNICEF (C) RN : Min. Santé	150	200
12 : Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida.	12.1. Les institutions nationales et la société civile sont renforcées pour lutter efficacement contre l'épidémie de VIH/sida.	12.1.1. Les personnes en situation de vulnérabilité ont un accès amélioré à la prévention des risques aux IST/VIH.	UNICEF (A) RN : Min. Santé, CCS-SIDA		100
		12.1.2. La prise en charge des personnes vivant avec le VIH/sida et leur famille est renforcée.	UNICEF (A) RN : Min. Santé, CCS-SIDA, municipalités		100

4 : Développement du capital humain et reforme du secteur social.

Priorité nationale : Développer le capital humain et orienter le système de l'enseignement/formation vers les domaines prioritaires du développement.

Effets du PNUAD : Les institutions nationales, municipales et de la société civile assurent la prise en compte des droits à l'inclusion socioéconomiques des populations dans le contexte de la transition sociodémographique en cours.

<i>Sous-programme des quatre agences</i>	<i>Effets des sous-programmes</i>	<i>Produits</i>	<i>Rôle des partenaires</i>	<i>Ressources</i> <i>(1 000 dollars É.-U.)</i>	
				<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources (à mobiliser)</i>
		12.1.3. La participation des ONG et des leaders de la société civile, secteur privé, secteur public et politique pour lutter efficacement contre l'épidémie de VIH/sida est renforcée.	UNICEF (A) RN : Min. Santé, CCS-SIDA, municipalités		100
		12.1.4. Les connaissances sur la dynamique de l'épidémie de VIH/sida et la disponibilité des mécanismes de suivi et évaluation sont améliorés.	UNICEF (A)RN : Min. Santé, CCS-SIDA, municipalités, INE		100
Sous-total				900	1 000

5 : Protection sociale

Priorité nationale : Améliorer l'efficacité et la durabilité du système de protection sociale.

Effets du PNUAD : Les institutions nationales et municipales assurent un système de protection sociale efficace et durable.

<i>Sous-programme des quatre agences</i>	<i>Effets des sous-programmes</i>	<i>Produits</i>	<i>Rôle des partenaires</i>	<i>Ressources (1 000 dollars É.-U.)</i>	
				<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources (à mobiliser)</i>
13. Efficacité et durabilité de la protection sociale.	13.1. Les populations vulnérables, particulièrement les enfants et les adolescents, exercent leurs droits à la protection sociale, à l'eau et assainissement.	13.1.3. Le cadre légal et institutionnel est révisé pour assurer la protection intégrale des droits des enfants et adolescents.	UNICEF (C) RN : Min. Justice, Min. Travail et Sol., ICM	450	300
		13.1.4. Des systèmes de protection intégrale des enfants et adolescents sont mis en place dans chaque municipalité.	UNICEF (L) RN : Min. Justice, Min. Travail et Sol., ICM, municipalités, SED, ANMCV.	200	
		13.1.5. Un système de justice pénal juvénile est mis en place.	UNICEF (C) RN : Min. Justice, Min. Travail et Sol., ICM		100
		13.1.6. Un observatoire citoyen sur les droits des enfants est créé et devient fonctionnel.	UNICEF (C) RN : ONG, société civile	150	100
		13.1.8. Les capacités des institutions nationales centrales et locales et de la société sont renforcées pour a) l'augmentation de l'accès et la qualité des services d'approvisionnement en eau et assainissement; b) amélioration de l'hygiène scolaire et communautaire.	UNICEF (C) RN MEVRH, MAAP, INGRH, municipalités	450	550
Sous-total				1 250	1 050
Total				2 350	2 150